

XXIIIème Colloque des ARCS – Françoise BRETTE du 20 au 22 janvier 2023

Thème :
« Métamorphoses et polymorphie des enveloppes psychiques dans le travail psychanalytique ».

Comité d'organisation : J. BEN SIMON, D. REYDELLET BROUSSELLE

Comité scientifique : R. ROUSSILLON, A. CAREL, A. HOURS

Comité de Parrainage : F. MISSENARD (A.P.F) - JF. SIMONEAU, M. PERRET-CAPITOVIC (Sté Suisse)
J. GODFRIND-HABER, J.P. MATOT (Sté Belge), C. ROSSO (S.P.I)
P. ISRAËL, J. SCHAEFFER et A. SITBON (S.P.P)



Lieu : Hôtel Émeraude à VALLANDRY

Argument : René ROUSSILLON.

L'un des aspects essentiels de ce que l'on a nommé « Le tournant de 1920 » (Au-delà du principe de plaisir) qui annonce la seconde métapsychologie (et pas seulement la « seconde topique ») concerne l'introduction du concept « d'enveloppe » comme J. LAPLANCHE (1970) l'avait tôt relevé.

Dans ce texte Freud introduit l'idée d'un processus par lequel ce qui a été historiquement reçu d'abord à la périphérie par les organes des sens, donc en position d'enveloppe, va s'enfouir ensuite dans les profondeurs pour former « les noyaux du Moi ». Topiquement les « enveloppes-noyaux » doivent être situées à l'interface du Ça (lui-même interface avec le soma qui est la « périphérie » donc) et du « fond » du Moi (cf. les schémas de Freud 1923-32).

Les contemporains ont dégagé trois enveloppes principales : l'enveloppe-peau caractérisée par un processus de touché-collé, l'enveloppe visuelle caractérisée par un processus de vision binoculaire et de « décollé » et enfin l'enveloppe « narrative » qui introduit le langage verbal et une première forme de temporalité.

Mais les enveloppes ne sont pas seulement de simples contenant-pourtour ce sont aussi, et sans doute surtout, comme F. VARELA (1993 : L'inscription corporelle de l'esprit) l'a bien montré, des systèmes de transformations destinés à mettre en œuvre des processus qui rendent intégrables les données issues du soma au sein de la psyché.

Notre colloque se donne pour objectif de tenter de suivre ces transformations (ou certaines d'entre elles) successives - ou les obstacles qui s'y opposent- dans les processus des cures.

Le colloque débutera le samedi où l'accueil des participants se fera à partir de 8h45 dans la salle de réunion située au centre de la station, à la Maison de Vallandry ; la première séance de travail **aura lieu le samedi de 9h15 à 11h30, la deuxième, le samedi de 16h45 à 19h15, et la dernière, le dimanche matin**. A chaque séance, une présentation clinique introduira la discussion par un «ouvreur»: Anne BRUN (GLPRA/SPP), Franco D'ALBERTON (SPI), Christina MEHL FOKIANOS (SSPsa).

Du temps sera laissé pour les activités sportives et de détente : des moniteurs sont prévus le samedi après-midi pour faire découvrir aux skieurs les pistes de l'immense domaine. Les non-skieurs mais aussi les **accompagnants** seront les bienvenus ! Le programme détaillé sera envoyé aux inscrits.

ORGANISATION MATÉRIELLE

Le colloque aura lieu à l'Hôtel Émeraude à VALLANDRY, station-village intégrée au domaine skiable des ARCS.

IMPORTANT :

- Réservations pour les 2 nuits uniquement
- Pas de single disponible (nombre de chambres et donc de places, limité)
- Bien préciser votre choix : twin (2 lits) ou double (1 grand lit) ainsi que la personne avec qui vous cohabitez.
- Ne réservez pas le dîner de vendredi si vous risquez d'arriver après 20h30 (mais réservez un restaurant de la station pour être sûrs d'avoir une place).
- Si vous ne logez pas sur place, vous devez vous inscrire quand même et régler les frais d'inscription. Vous pourrez dîner samedi soir à l'Émeraude et régler votre repas directement à l'hôtel.

Si vraiment les possibilités offertes par l'hôtel Émeraude ne vous conviennent pas, vous pouvez réserver un autre hôtel :

- . soit à PEISEY-VALLANDRY, lieu-dit Plan Peisey, «LA VANOISE» qui est proche de l'EMERAUDE.
- . soit à PEISEY-NANCROIX (plus loin) où vous trouverez sur internet plusieurs hôtels et chambres d'hôtes.

Afin d'assurer votre participation, il est nécessaire de vous inscrire dans les meilleurs délais, - **au plus tard avant fin novembre** - ce qui, de plus, facilite grandement le travail des organisateurs.

Les inscrits recevront le programme avec la confirmation de leur participation, l'attribution de leur chambre ainsi que des informations pratiques.

Conditions d'annulation (sont celles de l'hôtel) :

Si elle intervient :

- À plus de 31 jours avant le début du séjour, 50% des arrhes sont rendues
- Du 30^{ème} au 11^{ème} jour avant le début du séjour, les arrhes sont gardées
- À moins de 10 jours avant le début du séjour, le séjour est dû en totalité.

En cas d'annulation, les frais d'inscription qui couvrent les dépenses engagées (frais de secrétariat, taxis, loisirs, moniteurs de ski, suppléments divers) ne pourront être restitués.